Image not found or type unknown

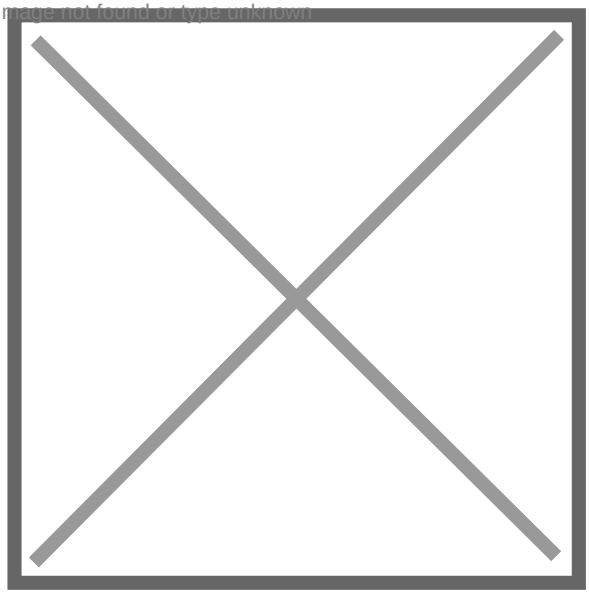

Demande réevaluation pension alimentaire

Par **pelloie**, le **07/04/2009** à **11:01**

Bonjour,

mon ami est divorcé depuis 4/5 ans et a 2 enfants de 9 et 10 ans en garde les 1, 3 et 5 week end de chaque mois et pendant les vacances scolaires.
son ex femme est en désaccord sur les horaires de garde et comme il travaille le samedi nous sommes obligés de demander un changement d'horaire de garde au tribunal à savoir les prendre un mercredi s/ 2 et à partir du samedi soir 1 week end s/ 2. nous allons aussi demander une réevaluation de la pension alimentaire car son salaire a baissé. je sais que suivant l'appréciation du juge mêm si ns sommes pas mariés, ni pacsé, ni déclaré concubin il peut aussi prendre mon salaire en cpt. je voudrai savoir à quel niveau? et si je peux faire une attestation de bonne foi sur le fait que mêm en versant la moitié des charges (tel,eau, edf, taxe d'habitation,fouil sans le prêt maison qui lui est propre à lui) je paie la totalité des frais alimentaires + des vêtements pr les enfants (car elle ne ns en donne pas!)
mon ami n'a pas de quoi à manger pr le mois une fois les charges + prets + pension payé!et c moi qui paie tout le reste ce qui est assez conséquent aussi!
est ce que mon attestation écrite sera en notre faveur? et est ce que je dois fournir des justificatifs comme relevé bancaire et tickets vetements etc...

merci de me conseiller car nous n'avons pas d'argent pour payer un avocat.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés